

*Date : 30 / 10 / 2024*

# Compte rendu de réunion

## *Contexte de la réunion*

Après avoir mené une première démarche de concertation (porte à porte, lettres d'informations...), et compte tenu des intérêts et questionnements exprimés par certains habitants, nous avons souhaité organiser une réunion d'information pour présenter les études, échanger etc.

### Participants :

#### *Représentants de la commune :*

- *Monsieur EMERAUX Stephan*
- *Monsieur CHABEUF François*
- *Madame VILLARD Marie-Claude*
- *Monsieur MIGNOT Alexandre*
- *Monsieur MIGNOT Maxime*
- *Monsieur HELLE Michel*

#### *Représentant de Solveo Energies :*

- *Madame SANCHES Daphnée*
- *Madame GUICHARD Margot*
- *Madame NOTREAMI Maëva*

#### *Six habitants de la commune étaient présents*

### Déroulement de la réunion

- *Présentation de l'ordre du jour*

Maëva Notreami indique le déroulé de la réunion : un temps de présentation, un temps d'échange et un vote pour choisir avec les participants le nom du parc éolien.

Cette réunion a pour objet la présentation des résultats préliminaires des études. Il s'agit donc d'un premier rendez-vous, d'autres réunions seront organisées à mesure que l'on avancera sur le projet.

- Principaux éléments issus des échanges

Sur les études naturalistes :

« Est-ce que toutes les espèces sont étudiées car il n'est pas mention de l'alouette ? »

« Est-ce-que les chiroptères sont également étudiés ? »

L'ensemble des espèces animales ou végétales sont répertoriées. Tous les contacts sont listés même si une espèce n'a été contacté qu'une seule fois.

Comme cela a été mentionné dans la présentation, au total 80 espèces d'oiseaux ont été recensées (en migration prénuptiale). Si l'accent a été mis sur le Milan royal et la Cigogne noire, c'est qu'il s'agit de deux espèces particulièrement sensibles à l'éolien, qui ont fait l'objet de suivis renforcés.

D'autre part, les chiroptères sont bien entendu étudiés, tout un volet de l'étude naturaliste leur sera dédié. Leur étude n'est pour le moment pas terminée. La présentation des résultats pourra faire l'objet d'une future réunion.

Sur les études acoustiques :

« 4 micros pour les études acoustiques ça semble très peu. »

« L'orientation du vent est-elle prise en compte dans l'étude acoustique ? »

Le bureau d'étude a estimé que quatre micros seront largement suffisants car ils couvrent une importante zone. Les micros sont placés à des endroits stratégiques liés aux habitations, mais également pour couvrir les différentes directions de vents.

Il est à souligner également, que les études acoustiques prennent évidemment en compte l'orientation du vent, ainsi que sa puissance lors des calculs.

D'ordre général :

Des questions ont-été posées concernant l'aspect financier et notamment sur ce que toucherait l'agglomération de Chaumont en cas de parc éolien à Marnay-sur-Marne.

Il a été expliqué que la fiscalité imposée aux projets d'énergies renouvelables permet aux EPCI de toucher des taxes notamment l'IFER (l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux)

« Est-ce qu'à l'heure actuelle on a des données sur la production ? Est-ce que le parc serait rentable ? »

Les mesures de vents n'étant pas finalisées (il manque la période hivernale, la plus favorable aux vents) seules des hypothèses peuvent être formulées à ce stade. Cependant, les chiffres présentés en amont de la présentation sur la production envisagée (28 000 MWh) se basent sur les données recueillies par le mât de mesure installé sur la zone d'étude.

- Vote pour le nom du parc

Parmi les noms proposés :

- Parc éolien du Boiron
- Parc éolien du coteau des vignes
- Parc éolien de Marnay-sur-Marne

C'est : « parc éolien du coteau des vignes » qui semble être préféré.

Il a été proposé de lancer le vote sur le site internet.

Ainsi, les habitants peuvent voter directement sur le site internet pour choisir le meilleur nom pour le parc éolien.

Les votes seront ouverts jusqu'au 17 janvier 2025.

Début d'année

### Conclusion

Les participants sont remerciés pour leur participation à cet échange.

Compte tenu de la qualité des échanges et de l'intérêt des participants pour suivre l'avancée du projet et du partenariat avec la commune, il est conclu qu'une autre réunion du même type sera organisée afin de présenter les résultats finaux des études. En attendant, la distribution de lettres d'informations continuera pour tenir informés l'ensemble des habitants du projet.

Les participants ont précisé que la date et le lieu de l'évènement devra être mis plus en valeur sur les futures lettre d'information, de manière à avoir un maximum de participants possible.